



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RADIO FRANCE



Du mardi 7 juin 2022 14 h 30 au mardi 14 juin 2022 14 h 30

Le Conseil d'Administration de Radio France qui, outre la Présidente, comprend 12 membres dont 2 représentants des salariés est la seule instance dans laquelle des élus des salariés siègent aux côtés des représentants de l'État actionnaire, de parlementaires et de personnalités désignées par l'ARCOM (ex CSA). C'est le C.A qui décide des grandes orientations de Radio France. Autant dire que les décisions qui y sont prises sont celles qui font notre quotidien au travail et l'avenir de l'audiovisuel public.

C'est donc VOTRE VOIX que nous porterons dans cette instance de gouvernance où l'entre-soi n'aura pas sa place.

PRÉSENTATION DES CANDIDATS



« Je suis animatrice sur France Bleu depuis 21 ans. Après 4 années passées dans les locales et les différentes chaînes du groupe, j'anime une émission quotidienne à Paris. Pourtant je suis précaire depuis toujours à Radio France. Passionnée par mon métier et des radios que nous fabriquons, je ne supporte plus cette précarité qui induit trop de conséquences dans la vie quotidienne. Ce fort sentiment d'injustice m'a donné envie de participer au dialogue social. Je n'ai jamais eu peur de défendre des convictions justes et argumentées. L'UNSA s'est toujours battu pour améliorer la situation des précaires dans un syndicalisme intelligent et ouvert. »

Corentine FELTZ, Animatrice/ Chroniqueuse France Bleu, Représentante UNSA RF



« Salarié depuis de nombreuses années au sein de Radio France, sur le terrain : PARL CDD, Responsable des programmes France Bleu, Délégué à l'antenne et à la production de franceinfo, je suis depuis plus d'un an secrétaire général de l'UNSA au sein de notre belle entreprise. En tant qu'administrateur, je m'engage auprès de vous à exercer mon mandat, libre de toutes pressions, dans le seul intérêt des salariés. Le financement de Radio France, un défi : je défendrai le principe d'un financement direct qui de surcroît garantit l'indépendance éditorial et l'emploi comme impératif. »

François ATENCIA, Secrétaire Général UNSA RF



« Salariée depuis 22 ans à radio France, initialement technicienne du son, je suis actuellement planificatrice à la régie de planification des antennes. Engagée syndicalement depuis plus de 10 ans, j'ai exercé plusieurs mandats au sein de différentes instances (CE, CCE, CSE, CSEC, CIORTF). Aujourd'hui avec l'UNSA et le CGC MEDIAS, grâce à l'expérience que j'ai acquise, je m'engage à porter la voix des salariés, sans filtre, sans distorsion et avec sincérité au sein d'une des instances les plus importantes de Radio France. »

Gabrielle ROUCHAVILLE, Planificatrice, Représentante CGC MEDIAS



L'indépendance, une exigence

En tant qu'administrateurs-trices nous nous engageons auprès de vous à **exercer nos mandats, libres de toutes pressions, dans le seul intérêt des salariés**. Nos positions se fondent sur une analyse objective des dossiers, qui aura **systématiquement un impact social en fonction des mesures proposées**.

Le financement, un défi

Pour l'alliance UNSA RADIO FRANCE – CGC MEDIAS, le principe de financement direct reste comme le seul qui puisse garantir **la vitalité de l'entreprise**, en assurant de surcroît **son indépendance éditoriale**. En outre, Radio France doit continuer à porter l'excellence de toutes les formations musicales. Nous y veillerons !

L'emploi, un impératif

La crise sanitaire, la transformation numérique, les rapprochements avec France TV ne doivent pas servir de prétexte à la réduction de la masse salariale. **Un meilleur équilibre des ressources par entité et par secteur est plus que jamais nécessaire, certains étant clairement en sous-effectif comme c'est le cas de la chaîne France Bleu depuis de nombreuses années**.

Ce manque de ressources humaines, au sein de Radio France, **crée indéniablement de la souffrance au travail. Nous nous battons pour que cela change !**

L'égalité Femmes / Hommes, toujours un combat !

Le quotidien des femmes est toujours marqué par les **inégalités salariales, la précarité et les violences sexistes**. L'entreprise a encore de sérieuses marges de progrès : **les dispositifs doivent être améliorés et complétés par des mesures encore plus ambitieuses accompagnées des moyens humains et financiers à la hauteur de l'enjeu**. Nous nous engageons, encore, et toujours, à faire de l'égalité des femmes et des hommes une priorité.

Parcours et formation, une nécessité

Le développement des compétences et des parcours professionnels au sein de Radio France est une nécessité, nous exigerons transparence et équité dans l'accompagnement de vos projets d'évolution.

Prod'cast, l'expérimentation et la suite...

Nous réaffirmons notre position quant au projet PROD'CAST : défendre et promouvoir le service public et Radio France, **c'est aussi revendiquer des évolutions, des adaptations mais exiger que celles-ci respectent les salariés dans leurs conditions de travail, leur rémunération, leurs carrières...** Cela nous oblige aujourd'hui, comme demain, à **faire respecter les engagements pris par la direction et à être vigilants quant aux suites données à cette expérimentation**.

GIE France Bleu-France 3, ICI ça se discute

Concernant le GIE avec France TV pour mettre en place une plateforme d'info et de programmes régionale commune, **il est inenvisageable pour nous de transférer des salariés de Radio France vers cette nouvelle structure. Nous ne transigerons pas.**